

Travail social et insertion socio-professionnelle – Module 2 « Les fondamentaux de l’insertion socio-professionnelle : Accompagner les personnes dans la définition de leur projet d’insertion professionnelle et contribuer à sa mise en œuvre dans le cadre d’un partenariat avec les acteurs de l’emploi »

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Les travailleurs sociaux impliqués dans un partenariat avec les acteurs de l’insertion professionnelle, amenés à orienter et à contribuer à la mise en œuvre de projet d’insertion professionnelle et maîtrisant les « fondamentaux » de l’insertion professionnelle.

Durée

3 jours + 1h de classe virtuelle

Organisme de formation

➡ CROIX ROUGE FRANCAISE

Lieux & dates

➡ Groupe 1

Marseille

Du 13 au 15 déc. 2023

Interlocuteur Opcos Santé

FELZIERE Valérie

emmanuel.phordoy@croix-rouge.fr

04 91 14 09 74

Interlocuteur OF

Sylvie CRIJNEN

Contexte

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté vise à transformer notre modèle social, en prévenant la pauvreté dès la petite enfance d’une part et en accompagnant mieux vers l’emploi les personnes en situation de pauvreté d’autre part. L’inclusion dans l’emploi constitue en effet le premier gage de sortie de la pauvreté.

Dans une logique « d’emploi / activité d’abord », l’accompagnement et l’émancipation sociale par l’emploi est une des ambitions majeures de la stratégie pauvreté. Le renforcement de l’efficacité de l’accompagnement constitue un objectif partagé des pouvoirs publics, de l’État, des collectivités territoriales et des acteurs associatifs. Aussi, pour être en mesure d’apporter des réponses concrètes, personnalisées et adaptées aux difficultés des personnes accompagnées, le travailleur social est invité à prendre en compte la globalité de la situation de la personne et à coordonner son action avec les professionnels d’autres champs d’intervention tels que l’emploi, l’insertion professionnelle et la formation notamment.

La coordination entre les différents acteurs de l’insertion, notamment des travailleurs sociaux, constitue par ailleurs un des enjeux de la création du service public de l’insertion qui fait aujourd’hui l’objet d’une large concertation.

Il est également nécessaire d’avoir une approche non restrictive du public pouvant bénéficier d’un accompagnement socio-professionnel : l’ensemble des personnes orientées vers les services sociaux et non pas exclusivement les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou les demandeurs d’emploi.

Objectifs

➡ Savoir identifier les acteurs, les ressources et les dispositifs existants au national et au local ainsi que leur complémentarité.

sylvie.crijnen@croix-rouge.fr
06 23 20 21 71

Partenariat & cofinancement

⇒ DGCS

- ⇒ Connaître et reconnaître les missions de ses partenaires et savoir les mobiliser.
- ⇒ Analyser les besoins, les aspirations, les potentialités et les compétences de la personne accompagnée et être en mesure de les prendre en compte.
- ⇒ Coordonner son action avec les autres partenaires Orienter vers les acteurs pertinents par rapport au projet et aux interrogations Savoir formaliser pour garantir la traçabilité et l'historique de l'accompagnement réalisé.
- ⇒ Mobiliser l'offre de services et les outils/dispositifs à disposition et orienter vers les acteurs pertinents par rapport au projet de la personne.
- ⇒ Contribuer à la mise en œuvre des actions définies conjointement avec la personne accompagnée.
- ⇒ Contribuer au développement de projets et de partenariats, notamment autour de pratiques inspirantes et d'expérimentations, dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle.

Prérequis

Avoir suivi le module 1 et de se prévaloir d'une expérience supposant d'intégrer la dimension d'insertion professionnelle dans un accompagnement « généraliste » ou ayant besoin d'acquérir ou d'actualiser leurs connaissances et compétences générales sur le sujet.

Ce dernier prérequis sera vérifié avant la validation de l'inscription.

Contenu

J1 :

- ⇒ Connaître et reconnaître les missions de ses partenaires et savoir les mobiliser
- ⇒ Mobiliser l'offre de services et les outils /dispositifs à disposition Orienter vers les acteurs pertinents par rapport au projet et aux interrogations

J2 :

- ⇒ Optimiser le parcours d'insertion socio professionnel de la personne
- ⇒ Diagnostiquer des besoins des personnes dans le champ de l'insertion professionnelle
- ⇒ Formaliser et mobiliser les partenariats pertinents par rapport au projet d'insertion professionnelle

J3 (Classe virtuelle 1h) :

- ⇒ Présentation par sous-groupe des tableaux de bord de recensement des projets et types de partenariat en insertion sur le territoire
- ⇒ Réajustement

J4 :

- ⇒ Développer des projets de partenariat avec les acteurs de l'insertion du territoire